

# DISPOSITIF DE CONTROLE ET D'ÉVALUATION D'UN PROGRAMME DE CONFORMITÉ SAPIN 2 CONTRÔLE INTERNE ET CONTRÔLES COMPTABLES



## OBJECTIFS

- Comprendre le rôle du Département Finance et Comptabilité dans un dispositif de lutte contre la corruption et un programme de conformité ;
- Comprendre comment définir et mettre en œuvre au sens de la loi Sapin 2, les procédures de contrôles comptables qui participent à la lutte contre la corruption ;
- Comprendre le rôle du Département Contrôle Interne dans le contrôle de 2ème niveau d'un programme de conformité

Pour être capable de :

- Participer activement au programme de lutte contre la corruption de son entreprise par le biais des contrôles comptables et d'un dispositif de contrôle de 2ème niveau;
- Répondre à l'obligation de la loi Sapin 2 de mise en œuvre d'un dispositif de contrôle qui participe à la lutte contre la corruption



## PUBLIC

Direction financière et comptable, Direction du contrôle interne et de l'audit, Direction juridique, Direction de la conformité



## PRÉREQUIS

Avoir Suivi le stage ST051 « Compliance et gestion des risques d'intégrité : corruption, embargo et sanctions » ou expérience professionnelle équivalente



## CONTENU

- Rappel de la loi Sapin 2 et des recommandations de l'AFA
  - articulation des 8 piliers
  - un dispositif de contrôle à 3 niveaux
  - les recommandations de l'AFA sur les contrôles comptables et le dispositif d'évaluation du programme anti-corruption
- Et concrètement ...
  - les procédures de contrôles comptables comme outil de prévention et de détection de la corruption
  - le programme de contrôle interne anti-corruption
  - exemples concrets – organisation du plan de contrôle
  - retour d'expérience sur les attendus de l'agence française anti-corruption sur les contrôles comptables et l'évaluation du dispositif anti-corruption



## POINTS FORTS

Cette formation vous permettra de construire un dispositif de contrôle pragmatique et efficace en bénéficiant des conseils experts d'une formatrice, intervenant directement pour l'Agence Française Anti-corruption dans le cadre de ses contrôles».

## Durée

2 heures 30

## Niveau

Perfectionnement

## Tarif

300 € HT (adhérent AMRAE)

350 € HT (non adhérent)

## Dates

19 juin 2024 (matin)

19 novembre 2024 (après-midi)

## Lieu

A distance

## Nombre de participants

15 personnes

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours

QCM d'évaluation en fin de formation

## Intervenant

Intervenante consultante senior, co-fondatrice de société d'externalisation en conformité